

Et si on en parle..!

Pourquoi des détenus sont-ils libérés avant la fin de leur sentence? C'est une question légitime, mais pour une société qui a choisi l'option de la réhabilitation de ses criminels, je poserais plutôt d'autres questions.

Que fait-on avec un détenu pendant son passage en prison? Peu importe qu'il soit libéré au sixième, au tiers ou aux deux tiers de sa sentence, que se passe-t-il entre son entrée et sa sortie? Un détenu jugé dangereux, libéré au terme de sa sentence, devient-il vraiment moins dangereux?

L'objectif des libérations conditionnelles et des sorties temporaires est de permettre à la personne incarcérée de faire une transition entre la prison et la communauté. Si parfois les libérations conditionnelles ont été utilisées pour libérer des cellules, cela ne devrait pas remettre en question la raison d'être d'un tel progrès de notre système correctionnel.

C'est fondamentalement sur ce point qu'il se distingue d'autres systèmes correctionnels ailleurs dans le monde.

Libérations et réinsertion

À l'émission « Tout le monde en parle » (de Radio Canada), vous ne verrez jamais un détenu dont la libération conditionnelle a contribué à sa réhabilitation parce que, justement, personne n'en parle. Mais à y entendre Yves Thériault, auteur du livre « Tout le monde dehors », on croirait que tous les détenus sont des prédateurs sexuels et que la prison, telle une machine, fabrique et garantit la réhabilitation uniquement quand un détenu est libéré au terme de sa sentence!

Puisqu'il a écrit un livre sur le sujet, M. Thériault doit savoir que des études prouvent le contraire!

Les libérations conditionnelles contribuent à la réinsertion parce qu'elles permettent un encadrement et donc un retour graduel à la société.

M. Thériault sait sûrement aussi que les prédateurs sexuels ne sont pas acceptés ni tolérés par la population carcérale. Un pédophile n'aimerait pas goûter à leur justice.

Pourquoi confondre les uns avec les autres?

L'art d'agiter l'opinion avant de s'en servir

Paul Valéry a écrit: «La politique, c'est l'art de se servir des gens», mais nul besoin d'être politicien pour exploiter l'ignorance! Il suffit d'écrire un livre et de lui donner un titre aussi frappant qu'un missile: « Tout le monde dehors »

Pourquoi pas « Plus personne en dedans »?

L'émotion vendeuse

Apparemment, M. Thériault s'est bien servi des médias pour ne pas

manquer sa cible, c'est-à-dire nos coeurs, encore ébranlés par l'assassinat du jeune Alexandre Livernoche par un prédateur sexuel!

Certains journalistes ont fait de la sortie de « Tout le monde dehors » une occasion d'exposer leur propre ignorance du système correctionnel du Québec, un moment de sensationnalisme qui cultive la confusion.

L'assassinat du jeune Alexandre par un prédateur sexuel n'a pas fini

de nous émouvoir. Mais l'émotion est vendeuse!

D'une tribune à une autre, M. Thériault répète à qui veut l'entendre qu'il s'agit de la sécurité de sept millions de Québécois! On se croirait aux États-Unis devant un discours de Bush!

Nous sommes sensibles, oui, mais pas cons!

Au risque de choquer M. Thériault, je porte à sa connaissance que certaines personnes incarcérées sont moins dangereuses pour la société que la prison dans laquelle ils se trouvent!

De petits criminels devenus de grands criminels à cause de leur passage en dedans, quel titre vendeur donner à un livre relatant leur histoire? Tout le monde en dedans?

Ridicule!

Sauf quand ça pète, à tous les six ou sept ans, la prison n'intéresse personne.

Mais pour les détenus les plus vulnérables, la prison s'avère une école du crime. [...] Certains en sortent moins indemnes que d'autres; c'est pourquoi il faut remettre en question la prison dans son ensemble, reconnaître ce qui s'y fait de bon (parce que tout n'y est pas noir) au lieu de s'attaquer à un seul aspect -- comme par hasard, celui qui la rend moins sordide que d'autres prisons dans le monde!

Une réforme, pas un remède miracle..!

Aussi frappant soit-il, le titre du livre d'Yves Thériault est plus vendeur que révélateur!

Néanmoins, si la sortie de « Tout le monde dehors » réussissait à libérer bientôt les cinq millions de dollars nécessaires pour entamer

la réforme des Services correctionnels, attendue depuis des années,

la sortie de ce livre (plus que le livre lui-même) aurait quand même servi à quelque chose. Mais personne ne devrait voir dans cette réforme un remède miracle pour les détenus très dangereux, qui constituent moins de 1 % de la population carcérale du Québec.

Prévenir l'imprévisible: aucun système ni personne n'en est capable quand il s'agit de prédateurs sexuels et de violents chroniques. Dans leur cas aussi, les sentences ont une fin!

Par ailleurs, la réinsertion sociale des personnes incarcérées ne consiste pas à donner une première ou une deuxième chance aux personnes contrevenantes. Ce n'est pas une affaire de pitié, de compassion ou de faveur à leur égard: C'est dans l'intérêt de la société, d'un point de vue économique et social, de diminuer le taux de récidive dans les prisons qui correspondrait à une baisse de la criminalité.

Une libération conditionnelle est un moyen parmi d'autres: quelques erreurs, même graves, ne devraient pas la remettre en question!



Mohamed Lotfi, journaliste

Comme la laïcité, le concept des libérations conditionnelles fait partie des progrès de notre société. C'est peut-être certains aspects de l'administration des libérations conditionnelles qu'il faudrait remettre en question, ainsi que le processus de nomination des commissaires.

Je dirai enfin que je côtoie l'univers carcéral depuis 15 ans. Dans le cadre d'une activité communautaire, j'écoute, je regarde, j'observe et je note ce proverbe de chez moi: «Quand l'oeil ne voit pas, le coeur ne souffre pas.»

Mohamed Lotfi est

*Réalisateur de l'émission radiophonique
Souverains anonymes*

<http://www.souverains.qc.ca>

voyages EN DIRECT **t.a.m**
Vols-Forfaits-Croisières

Tirage d'un voyage gratuit pour
2 personnes à l'occasion de notre
25ième anniversaire!

**Venez profiter de nos tarifs
exceptionnels pour les vacances d'été!**

**Téléphonez au
(514) 878-9547**